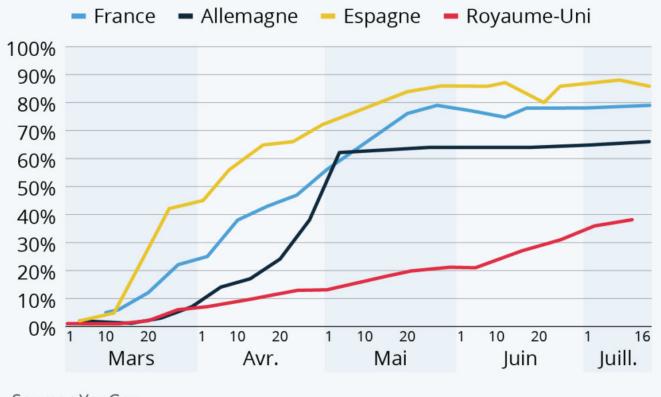


L'adoption du port du masque dans les lieux **publics**

L'adoption du port du masque en public

Évolution de la part des adultes déclarant porter un masque dans les lieux publics, dans les pays sélectionnés en 2020

















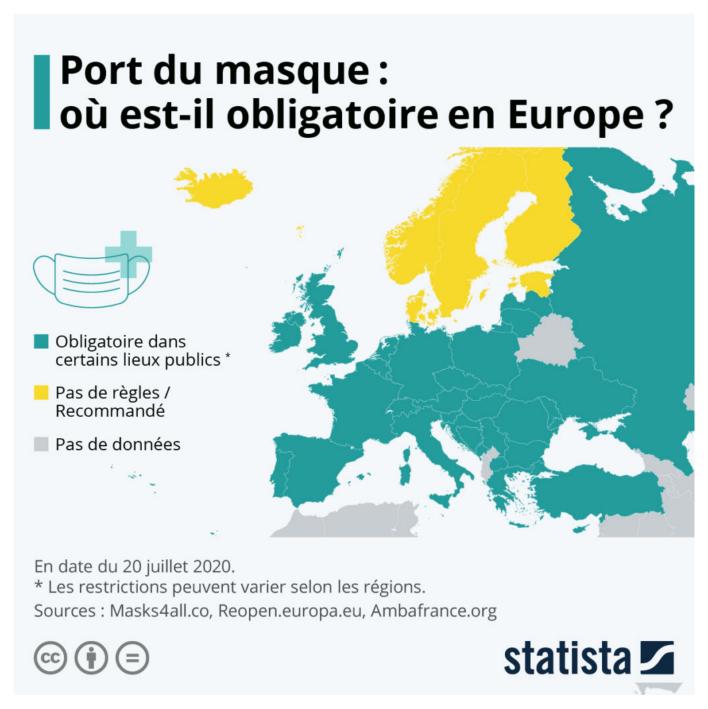


Alors que de nombreux pays européens, dont la France, ont étendu l'obligation de porter un masque dans l'ensemble des lieux publics clos, les données de YouGov suggèrent que les Français avaient déjà en grande majorité adopté l'habitude de les porter en public. Le 16 juillet, soit avant l'entrée en vigueur de la nouvelle règle, huit Français sur dix déclaraient porter un masque dans les lieux publics. Comme le montre l'infographie publiée par Statista, cette pratique était encore très marginale juste avant le confinement, puisqu'elle ne concernait que 6 % des Français le 13 mars. Le port du masque en public s'est ensuite progressivement généralisé pour toucher plus de la moitié de la population début mai. Comparée à ses voisins européens, la France est, avec l'Espagne et l'Italie, parmi les pays où le taux d'utilisation des masques est le plus élevé. Mi-juillet, ils n'étaient par exemple que 66 % à avoir adopté cette pratique en Allemagne et même seulement 38 % au Royaume-Uni.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Port du masque : où est-il obligatoire en Europe ?





Le port du masque est désormais obligatoire en France dans les lieux publics clos depuis le 20 juillet et sous peine d'une amende de 135 €, selon une liste dévoilée par le ministre de la Santé. En plus des transports en commun, où la mesure s'applique déjà depuis le 11 mai, les nouveaux lieux concernés regroupent, entre autres, les restaurants et débits de boissons, magasins, bibliothèques, gares, églises, marchés couverts et salles de sport.



D'autres pays européens ont également récemment étendu l'obligation de porter un masque dans les espaces publics clos, comme la Belgique, la Croatie et prochainement l'Angleterre à partir du 24 juillet. Le même genre de consignes s'applique également en Italie, en Allemagne et dans certaines régions espagnoles, où l'obligation concerne parfois même la voie publique comme en Catalogne et aux Baléares. Comme le montre l'infographie publiée par <u>Statista</u>, très rares sont désormais les pays européens où aucune obligation de porter un masque n'a été décrétée dans les lieux publics. Il s'agit de quelques pays d'Europe du Nord, parmi lesquels : le Danemark, la Suède, l'Islande ou encore l'Estonie.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Covid 19 : port du masque obligatoire dans les lieux publics clos



Ecrit par le 9 décembre 2025



Le décret n° 2020-884 du 17 juillet 2020 publié par le journal officiel vient d'étendre, à partir du lundi 20 juillet, la liste des Etablissements recevant du public (ERP) dans lesquels le port du masque de protection est obligatoire pour toute personne âgée de 11 ans et plus.

Ainsi, aux établissements recevant du public de type :

- L (salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple),
- X (établissements sportifs couverts),
- PA (établissements de plein Air),
- CTS (chapiteaux, tentes et structures toile),
- V (établissements de divers cultes),
- Y (musées),
- S (bibliothèques, centres de documentation)
- O (hôtels et autres établissements d'hébergement) s'agissant de leurs espaces permettant des regroupements,

Sont désormais ajoutés les établissements de type M (magasin de vente et centre commercial) et de type W (Administration, banque, bureau (sauf si le professionnel ne reçoit pas de clientèle dans son bureau).



Ecrit par le 9 décembre 2025

Le port du masque de protection peut être rendu obligatoire par l'exploitant dans les autres types d'établissements recevant du public à leur initiative.

Le port du masque pour toute personne âgée de 11 ans et plus reste, par ailleurs, obligatoire dans les transports.

Demeurent fermés les établissements recevant du public de type P: (salle de danse, discothèques) et les établissements à vocation commerciale destinés à des expositions, des foires-expositions ou des salons ayant un caractère temporaire, relevant du type T.

La Région Sud distribue 12 500 masques aux centres de formations du Vaucluse



Afin de permettre une reprise sereine des formations et dans le respect des règles sanitaires, les conseillers régionaux Sonia Zidate, Jacqueline Bouyac, Louis Biscarrat et Michel Bissière ont convié les



organismes de formation du département le 16 juin à la Maison de la Région du Vaucluse au MIN (Marché d'intérêt national) d'Avignon pour une distribution gratuite de masques. Tout au long de la matinée, ils ont distribué 12 500 masques (250 boîtes contenant chacune 50 masques chirurgicaux) à une trentaine de centres de formation vauclusiens parmi lesquels, le Greta, Formatic, Tétraccord ou encore Performance Méditerranée.

Au niveau régional, l'opération se traduit par une distribution de 120 000 masques aux 250 centres de formation et aux Ecoles de la deuxième chance de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Depuis le début de la crise sanitaire, la Région Sud aura livré 14,5 millions de masques aux professionnels de santé, aux forces de l'ordre, aux usagers des transports, aux professionnels du secteur économique et aux lycéens.

Saisonniers infectés : la Région livre 5 000 masques à Noves et Maillane



Ecrit par le 9 décembre 2025



À la suite de la découverte d'un 'cluster' infectieux de Covid-19 au sein de groupements d'ouvriers agricoles à Noves et à Maillane (Bouches-du-Rhône), la Région Sud a commandé et fait livrer en urgence 5 000 masques chirurgicaux afin d'aider les deux communes à affronter la situation mais aussi de façon à préparer une éventuelle propagation du virus dans les villes voisines.

Région : 5 000 masques supplémentaires pour l'université d'Avignon



Ecrit par le 9 décembre 2025



Le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de distribuer 500 000 masques supplémentaires dont 5 000 sont destinés à l'université d'Avignon.

« Pendant la crise sanitaire, la Région Sud a été très tôt à l'action pour fournir des masques aux soignants, puis aux habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur, explique Renaud Muselier, président de la région. Aujourd'hui, nous poursuivons la distribution de masques supplémentaires pour accompagner la reprise de nombreux secteurs et pour être prêts à reconquérir nos libertés. Cette nouvelle distribution porte à 13,2 millions le nombre de masques distribués pour notre territoire régional. »

Outre l'université de la cité des papes, ces nouveaux masques ont été distribués auprès des universités d'Aix-Marseille (15 000 masques), de Nice (10 000), de Toulon (5 000) ainsi qu'au Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF - 5 000 masques), à l'Agence Régionale d'Equipement et d'Aménagement (AREA - 2 000), l'Agence de développement économique de la Région, Rising Sud (2 000), la société du canal de Provence (2 000) et le Ballet Preljocaj (10 000), à Aix-en-Provence.

Par ailleurs, la Région a également fourni 125 000 masques pour la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, 200 000 masques chirurgicaux et 13 000 masques FFP2 pour les pédicures et les podologues, 30 000 masques pour les CFA (Centre de formation pour les apprentis) et 120 000 masques



pour les organismes de formation de l'Ecole de la Deuxième chance des Bouches-du-Rhône et l'Afpa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) de Marseille.

26 000 masques distribués aux entreprises de Vaison-Ventoux



À la fin du mois d'avril, la <u>Communauté de communes Vaison Ventoux</u> lançait une opération de commande groupée de masques afin d'équiper les entreprises, les commerçants et artisans du territoire.

Dans un premier temps, 5 000 masques trois plis jetables avaient été précommandés par



Ecrit par le 9 décembre 2025

l'intercommunalité puis 11 000 masques supplémentaires avaient été ajoutés à la commande initiale. Après avoir procédé à une livraison en deux temps (6 et 16 mai) l'équipe du service Développement économique de l'agglo vient de finaliser les livraisons dans plusieurs zones d'activité. Au total, ce sont 26 000 masques qui auront été réservés par 115 entreprises du territoire.

Pour les entreprises qui connaissent des difficultés et qui souhaiteraient connaître les aides disponibles, elles peuvent contacter Cathy Gelly, chargée de développement économique soit par mail : c.gelly@vaison-ventoux.fr ou au 06 45 60 15 39.

La Région Sud distribue 671 000 masques supplémentaires





Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de distribuer 671 000 masques supplémentaires.

Ces nouveaux masques, destinés à accompagner la reprise de nombreux secteurs dont le besoin était toujours très important, ont été ainsi répartis :

- 200 000 masques chirurgicaux, et 26 000 masques FFP2 (3 par professionnel) pour les masseurs-kinésithérapeutes, en partenariat avec l'Ordre National des Masseurs-Kinésithérapeutes et l'URPS (Union régionale des professionnels de santé) Masseurs-Kinésithérapeutes,
- 200 000 masques chirurgicaux pour les agriculteurs de la région, via la Chambre Régionale d'Agriculture,
- 15 000 masques pour l'ensemble des représentants des cultes,
- 5 000 masques chirurgicaux pour les bénévoles des Banques Alimentaires,
- 5 000 masques chirurgicaux pour les bénévoles des Restos du Cœur,
- 10 000 masques chirurgicaux pour accompagner la relance des activités culturelles grâce à l'Arsud,
- 2 000 masques pour les bénévoles de la Ligue contre le Cancer,
- 5 000 masques pour la Fondation du Camp des Milles,
- 100 000 masques pour les chauffeurs de taxis de la région,
- 3 000 masques pour la reprise des sites du Creps (Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive),
- 100 000 masques pour la reprise des chantiers en partenariat avec les fédérations du bâtiment et des travaux publics de la région.

« Cette nouvelle répartition porte à 13 millions le nombre de masques acheminés par la Région Sud sur le territoire régional, explique Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Après un renfort immédiat auprès des soignants, le renfort se porte désormais sur la reprise économique et sociale, et la reconquête de nos libertés. Dès la semaine prochaine, nous pourrons en distribuer 1,5 million de plus. »

Avignon : distribution de masques à compter



de mercredi (vidéo)

La Ville d'Avignon a décidé de délivrer gratuitement 2 masques à chaque habitant de la commune. La distribution de ces 200 000 masques aura lieu à compter de demain, mercredi 13 mai.

La municipalité de la cité des papes a mis en ligne une vidéo afin d'expliquer le détail des modalités nécessaires pour obtenir ces masques ainsi que pour situer les lieux de distribution par quartier.

A noter: pour obtenir vos masques sans avoir besoin de patienter dans les files d'attente, vous pouvez aussi vous inscrire afin d'obtenir une convocation.

<u>Inscrivez-vous en cliquant sur ce lien</u> ou en appelant l'un de ces numéros **04 32 40 94 02** (- de 65 ans) **04 13 60 51 45 ou 04 13 60 51 46** (+ de 65 ans)